

Commune mixte de Rossemaison



**Toutes les
informations utiles
dont vous pourriez
avoir besoin en 2019**



ADMINISTRATION COMMUNALE

www.rossemaison.ch

Téléphone **032 422 36 54**
Fax **032 422 36 81**

Secrétariat et caisse
Contrôle des habitants
Permis de construire
Chômage

Catherine Florez
secretariat@rossemaison.ch

Heures d'ouverture: lundi de 17 h.⁰⁰ à 18 h.⁰⁰
vendredi de 10 h.⁰⁰ à 11 h.⁴⁵
ou sur rendez-vous

Teneur du registre des impôts
Valeurs officielles
Agence communale AVS

Corinne Gagnebin
avs-taxation@rossemaison.ch

Heures d'ouverture: vendredi de 10 h.⁰⁰ à 11 h.⁴⁵
ou sur rendez-vous

NUMEROS D'URGENCE

- POLICE **117 / 032 420 65 65**
- POMPIER **118**
- SECOURS SANITAIRES **144**
- CENTRE « INTOXICATION » **145**
- REGA **1414**

ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE

Président : M. Serge Comte
La Tuillière 2843 Châtillon
tél. 032 422 61 32 - courriel : serge-comte@bluewin.ch

Secrétaire : Mélanie Willemin-Schindelholz
Maichières 5, 2830 Courrendlin
tél. 032 422 50 91 - courriel : paroissecourrendlin@hotmail.com



CONSEIL COMMUNAL

Administration - aménagement - bourgeoisie - finances - police locale – sécurité - patrimoine

Francis Meyrat / maire

Rte de Delémont 12 – tél. 032 422 61 88
francis.meyrat@rossemaison.ch
vice-maire : Alain Tissot

Affaires sociales - bâtiments - déchetterie - forêts

Marie-Madeleine Chapuis

Les Quatre-Vents 1 – tél. 079 714 37 52
marie-madeleine.chapuis@rossemaison.ch
suppléante : Claudine Ranzi

Travaux publics - voirie

Nadine Flury

Route de Delémont 10 – tél. 079 354 01 14
nadine.flury@rossemaison.ch
suppléant : Alain Tissot

Culture – écoles – sport – mesures énergétiques

Claudine Ranzi

Rue Sur le Perrerat 1 – tél. 079 463 85 07
claudine.ranzi@rossemaison.ch
Suppléante : Marie-Madeleine Chapuis

Eaux - électricité - gaz

Alain Tissot / vice-maire

Rue au Trocher 4 – tél. 079 250 38 40
alain.tissot@rossemaison.ch
suppléante : Nadine Flury



IMPOTS – TAXES ET SUBVENTIONS DE LA COMMUNE

Taux s/revenu et fortune	: 2.10	taxe immobilière	: 1 ‰
Taxe des chiens	: Fr. 50.—		
Services des eaux	: Fr. 100.--	taxe de base par habitation	
	: Fr. 2.20/m ³	eau propre (potable)	
	: Fr. 3.70/m ³	canalisations (épuration)	
	: Fr. 300.--	forfait nouvelle construction +	
		TVA	
	+ Fr. 100.--	par étage	
Allocation de naissance	: Fr. 500.--	par nouveau-né	

ETAT CIVIL JURASSIEN & CELEBRATION DES MARIAGES

Office de l'Etat civil

Rue du 24-Septembre 3
2800 DELEMONT

Téléphone 032 420 54 50
Fax 032 420 54 51
Courriel secr.oej@jura.ch

Cheffe d'office : Mme Jane Pretalli

Lundi au jeudi de 9 h.⁰⁰ à 11 h.³⁰
de 14 h.⁰⁰ à 17 h.⁰⁰
Vendredi de 9 h.⁰⁰ à 11 h.³⁰
Ou sur rendez-vous

<http://www.jura.ch/DIN/SPOP/Etat-civil/Mariage/Mariage.html>

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Depuis 2010, toute demande de documents d'identité devra être déposée au bureau des passeports par Internet (www.passeportsuisse.ch) ou par téléphone (au 032 420 50 00).

Une fois la demande validée, un rendez-vous sera proposé au requérant.

Adresse : Bureau des passeports et des légalisations
Rue du 24-Septembre 1
2800 Delémont



MESSE A LA CHAPELLE

voir bulletin paroissial

AUTORITES COMMUNALES

Président des assemblées

M. Walter Rufer

032 422 83 89

Directrice de l'école primaire

Mme Nora Mazzarini

032 422 06 24

Commission d'école

Mme Stéphanie Steulet

032 423 33 65

Commission bourgeoise

M. François Steulet

032 422 04 80

Commission du jumelage Zoaga

M. Marc-Aurèle Steulet

032 422 16 93

Commission permanente de gestion de la halle de sport

M. Francis-Michel Meyrat

032 422 61 88

Sapeurs-pompiers SIS 6/12

118

Commandant SIS : M. Jean-Marc Brahier

Chef de corps communal

M. Frédéric Schaffter

032 423 19 55

Inspecteur du feu - ramoneur

M. Jean-Luc Charmillot – Vicques

032 435 59 45

Responsable du réseau d'eau

Services industriels de Delémont

032 421 92 00



ORDURES MENAGERES (voir aussi le MemoDéchets 2019)

par ménage : Fr. 40.-- + Fr. 40.-- par personne physique
(18 ans dans l'année)

bureaux et divers: Fr. 90.—

restaurants, magasins, artisans, entrepreneurs, carrosserie, ma- chines agricoles	- agriculteurs:	Fr. 140.--
	- autres :	Fr. 230.--

Sacs taxés [50 sacs par an gratuits pour nouveaux-nés \(dans la commune\) jusqu'à l'âge de 2 ans](#)

Ramassage des ordures ménagères



à déposer le jour du ramassage (tous les mercredis dès 06 h 30) dans des sacs à poubelle taxés SEOD

Ramassage des déchets encombrants

les jeudis suivants : 14 février – 4 avril – 27 juin – 29 août – 17 octobre – 12 décembre, à partir de 7 h 00

Sont uniquement admis les grands déchets combustibles provenant des ménages privés. Les parties métalliques doivent être enlevées.

Les déchets combustibles pouvant être contenus dans un sac de 110 litres ou encore dont les dimensions de l'objet sont inférieures à 50/50/50 cm ne sont pas considérés comme objets encombrants.

ATTENTION!

Ne seront pas
ramassés :

**le verre, la ferraille,
les déchets de chantier**



Appareils frigorifiques, congélateurs, appareils ménagers

Ils sont repris gratuitement par les commerçants spécialisés sans obligation d'achat, par Caritas ou conduits chez Met Fer SA (heures d'ouverture: lundi-vendredi de 7 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00).

Benne à fer

La benne à fer se trouve actuellement à la déchetterie derrière l'école.

Déchets verts

Jusqu'à nouvel avis, les déchets verts peuvent être déposés à la place de compostage – tout en respectant l'endroit, les autres usagers et les indications mentionnées.

Merci d'avertir le secrétariat communal en cas d'abattage d'arbres !

Papier - carton - verre - huiles végétales et minérales - fer blanc - aluminium - vêtements - ferraille

Des bennes sont à disposition derrière l'école (écopoint). Malheureusement, celles-ci ne sont plus accessibles librement. Face aux abus, et malgré ses différents appels, le conseil communal a pris d'autres dispositions.

IMPORTANT

La déchetterie est ouverte

- les mercredis de 18h30 à 19h30 et
- les samedis de 10h00 à 12h00

en présence d'un surveillant

Pour rappel: les briques de lait ou de jus de fruits, classeurs, pochettes photos, films plastiques d'emballage ne sont pas autorisés dans les bennes de recyclage. Ils doivent être mis dans les sacs poubelles taxés SEOD.



« **Le PET** » est repris dans tous les commerces, ainsi que les « bouteilles de produits de lessive et de savon liquide. Une distinction doit cependant être effectuée (pas de mélange).

« **Le sagex** » ne doit pas être mis dans les sacs poubelle, mais peut être apporté à Caritas Jura rue St-Henri 5 à Delémont 032 422 74 74.

Centres régionaux de déchets spéciaux des ménages

Par exemple : acide, soude caustique, ammoniacale, eau de javel, solvants, acétone, benzine, dilutifs, produits de nettoyage, vernis, peintures, colles, décapants, antirouille, etc).

A déposer chez :

K+S Entsorgung AG
zone industrielle
Rue St-Henri 2
2800 Delémont
tél. 032 423 16 62

le 3^{ème} mardi du mois de 16 h à 18 h
(en cas de jour férié : report au 4^{ème} mardi du mois)

19 février
19 mars
16 avril
21 mai
18 juin
16 juillet
20 août
17 septembre
15 octobre
19 novembre
17 décembre

D'autres informations plus détaillées peuvent être obtenues sur le nouveau site du

SYNDICAT DES
COMMUNES
DE LA REGION
DE DELEMONT
POUR L'ELIMINATION
DES ORDURES
ET AUTRES
DECHETS



www.seod.ch

Stationnement devant l'école de 16 h 45 à 18 h les mardis suivants

29 janvier	28 mai	24 septembre
26 février	25 juin	22 octobre
26 mars	-	19 novembre
30 avril	27 août	17 décembre

**PLAN D'URGENCE**

Diverses situations, parfois désagréables, peuvent apparaître lors de tempêtes de vent et lors de grand froid.

La meilleure des préventions peut être planifiée de manière individuelle, avec le voisinage direct. N'oubliez pas de laisser une clé à disposition des personnes qui doivent intervenir.

Cependant, afin de réagir dans les meilleurs délais, la Commune vous propose également de lui transmettre vos coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone mobile).

Pour les questions liées à l'eau		Pour les questions liées au gaz	
SID	032 421 92 00	Régiogaz	032 423 15 77
		- urgences	032 421 92 00
M. A. Tissot	079 250 38 40		



CAMBRIOLAGES - DEPREDATIONS

La prévention s'avère souvent le meilleur moyen pour empêcher des situations délicates, mais elle ne suffit pas toujours. En cas de vol – avec ou sans effraction – vous devez toujours l'annoncer à la police (032 420 65 65). Ces informations permettent d'effectuer des recoupements et de mieux comprendre comment certains groupes de délinquants fonctionnent.

COMMENT OCCUPER SES LOISIRS A ROSSEMAISON

[Société Culturelle et Sportive \(SCS\)](#) vous propose plusieurs activités, telles que :

week-end de ski, réfection du parcours Vita, pique-nique, sortie culturelle, marche de la gym dame (2 jours), calendrier de l'Avent, théâtre, divers cours et

- gymnastique pour les dames (mercredi soir à 19 h 30 à la halle)
- sorties en vélo (mars-octobre - mercredi soir à 19 h 00 heures)

Contact : Mme Karin Surdez - kasurdez@bluewin.ch
Web : www.scs-rossemaison.ch

[Volley Ball Club](#)

Responsable : Alessandro Amadeo – tél. 079 251 33 71.

[Société de tir au petit calibre](#)

avec possibilité de louer le stand de tir

Responsable : M. Raymond Kottelat – tél. 032 422 67 53
ou raymondkottelat@bluewin.ch

[SHCR \(Skater-Hockey Club Rossemaison\)](#) (vétérans, actifs, juniors, novices, minis, école de skater).

Contact : M. Pascal Turberg (président) – tél. 032 423 39 43.
Web : www.shcrossemaison.ch



Club des aînés :

tous les mercredis de
14 h 00 à 17 h 00
après-midi loisirs à la **buvette du FORUMBIWI**

Contact : 032 423 34 38 ou nelly.aegerter@bluewin.ch

Société de jeunesse : ouverte aux jeunes et pleine de projets ...

Contact : Valentine Steulet – valentine_x14@hotmail.com

Centre culturel : lieu destiné aux expositions et autres manifestations à caractère culturel.

Responsable : Nadine Flury – tél. 079 354 01 14

Parcours vita :



Et bien sûr, toutes vos propositions nous intéressent ...

